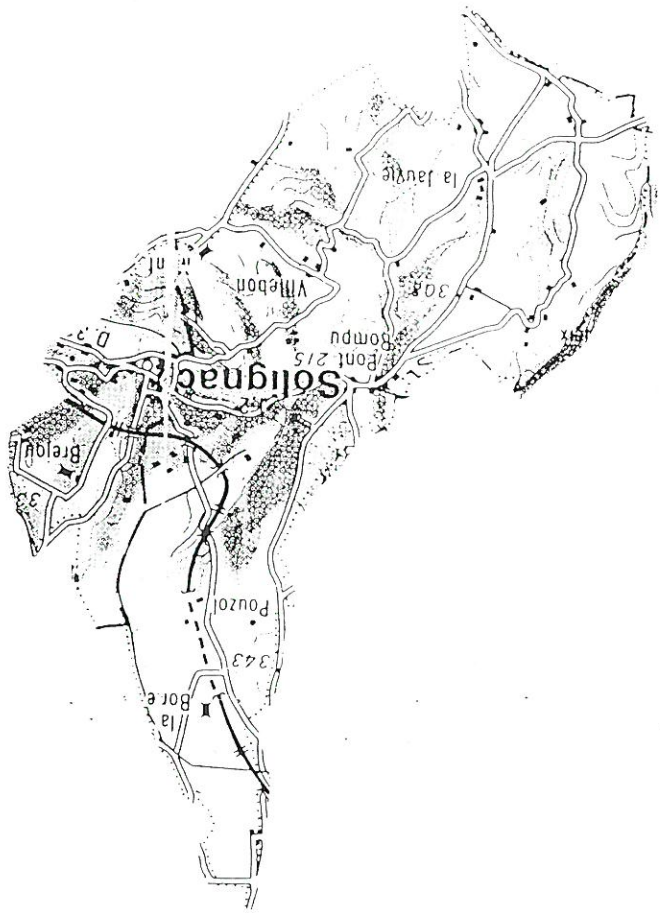


Mise à jour avril 1998

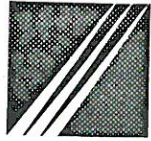
DECEMBRE 1997



Localisation de la Zone Inondable
 Crue des 21 et 22 Septembre 1993
 de la rivière "La Briance"

Pour copie conforme
 Pour le Préfet de Région
 le Chef du S.I.R.D.P.C.
Pascal Leroy
 Pascal LEROY

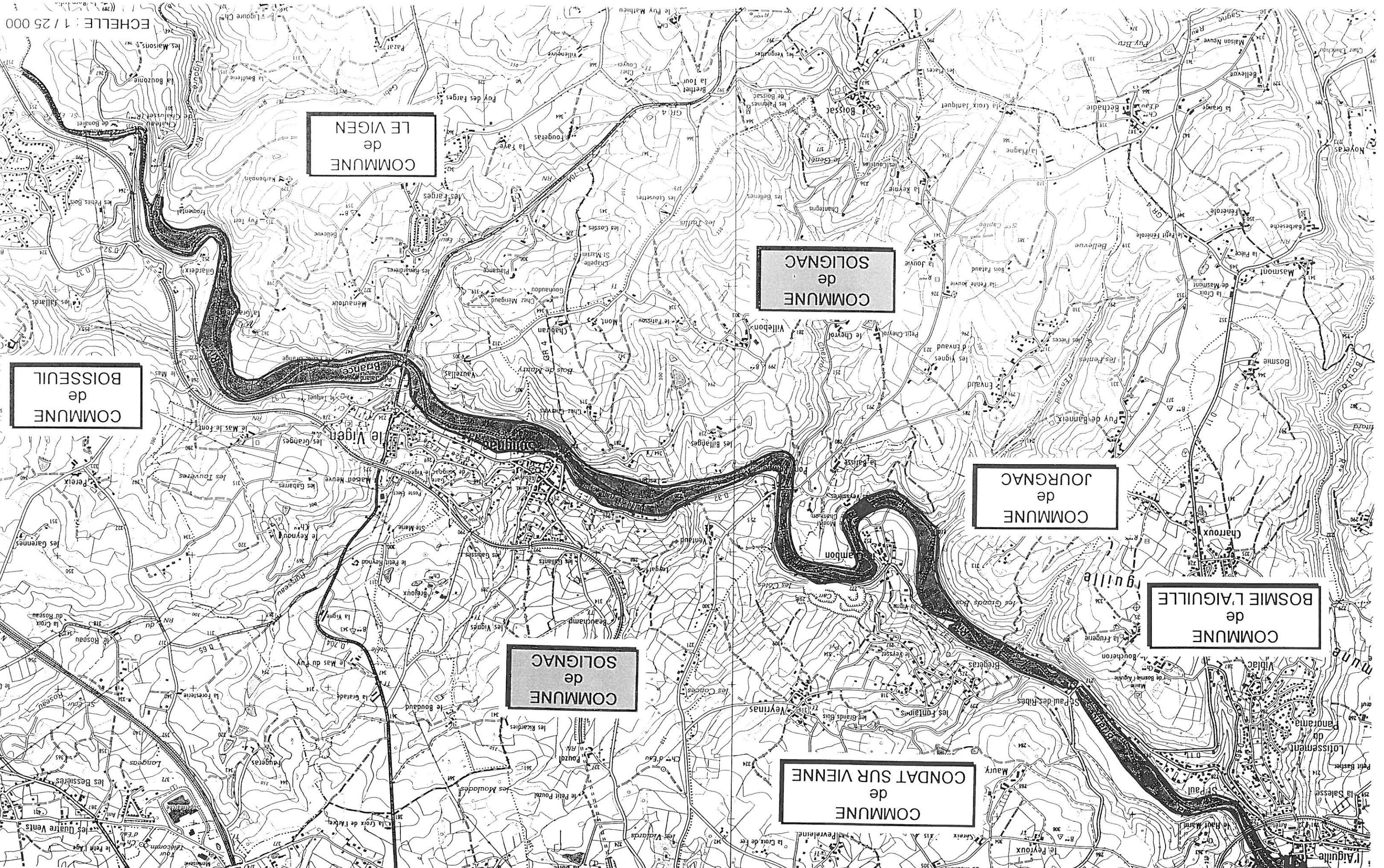
DIRECTION DEPARTEMENTALE
 DE L'EQUIPEMENT
 DE LA HAUTE-VIENNE
 Service Urbanisme Habitat



COMMUNE DE SOLIGNAC
 Mairie de Vernhes
 Préfecture de la Haute-Vienne

VU
 pour être annexé
 à mon arrêté du 13 JAN. 1999
 Le Préfet,
 Pour le Préfet
 Le Secrétaire Général,

CRUE DE LA BRIANCE le 21 et 22 Septembre 1993
Plan de situation



ECHELLE : 1 / 25 000

**COMMUNE DE :
SOLIGNAC**

Situation géographique

La Briance partage la commune de Solignac en deux parties dans le sens Est-Ouest.

La partie Nord est constituée de plateaux limités par une ligne de crêtes orientée Nord-Est / Sud-Ouest avec une altitude moyenne de 350 mètres. Au Nord de cette ligne, le relief descend en pente douce vers Limoges et la vallée de la Valoine.

L'autre partie présente une pente orientée au Sud qui, faible au départ, s'accroît à l'approche de la Briance.

La partie Sud de la commune présente un relief beaucoup plus accidenté. Les points hauts se situent à l'extrémité Sud : lieu-dit "Les Places", côte 392 NGF et à l'extrémité ouest : lieu-dit "Les Bellefies", côte 377 NGF.

La présence de thalwegs perpendiculaires au cours de la Briance permet aux ruisseaux du Cheyrol et d'Envaud de l'alimenter. Le point le plus bas de la commune se situe au niveau du lit de la rivière à la côte 220 NGF.

Occupation des sols en rive de Briance

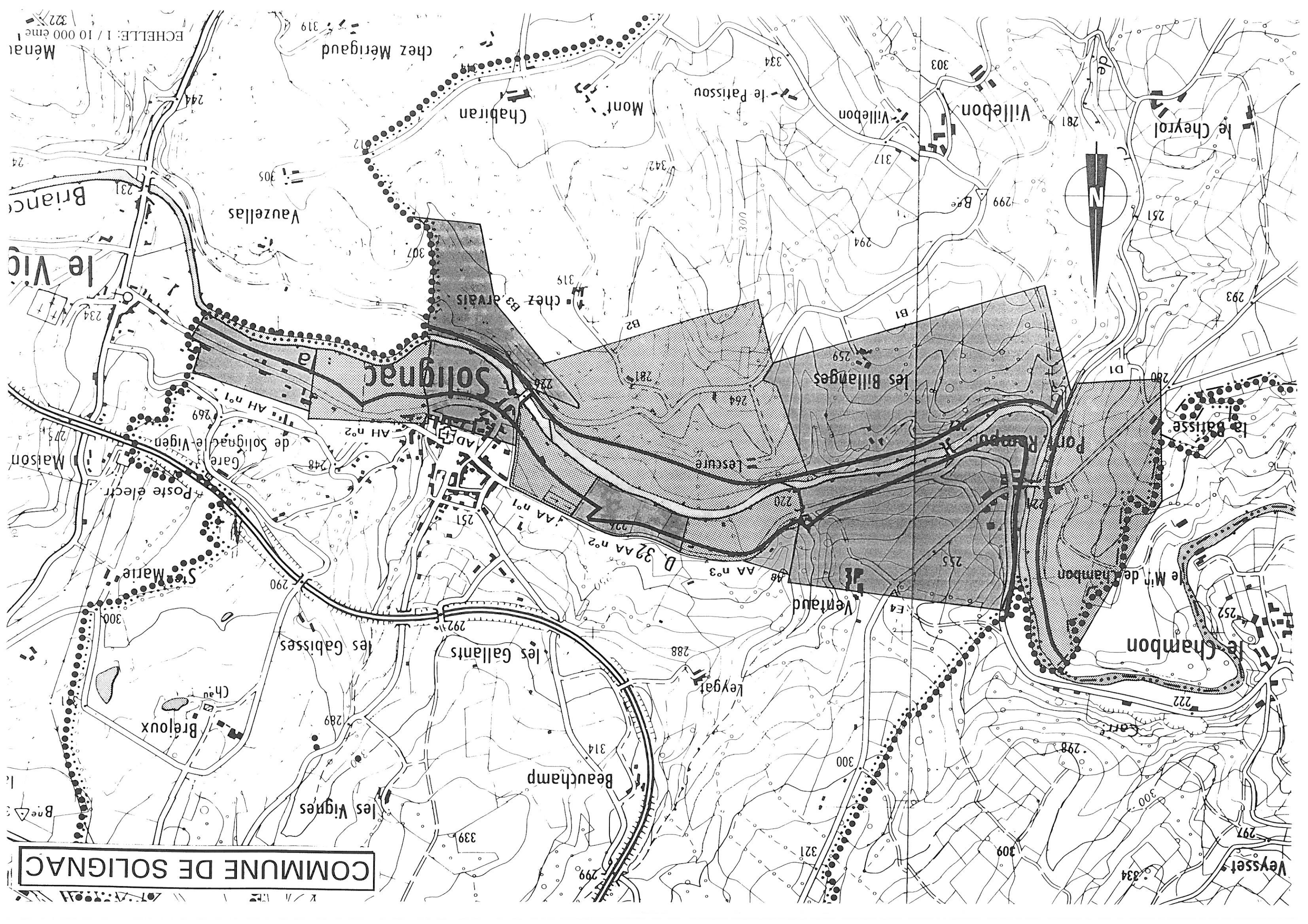
En dehors du centre ancien, les surfaces sont en grande partie boisées ou agricoles avec des foyers d'urbanisation très proches de la rivière et soumis à un fort risque.
Il existait aussi un moulin servant d'usine électrique qui, détruit lors de la crue de 1993, n'a pas été remis en fonctionnement et est laissé à l'abandon.

La station de traitement des eaux se situe en zone inondable, de même que le stade.
De nombreuses maisons bordent la Briance avec des jardins en contrebas.

Les quartiers anciens qui entourent l'abbaye de Solignac sont divisibles en deux secteurs :

- le premier comprend les maisons situées rue des remparts sur un point haut. leurs jardins sont en pente et entourés de murs d'une hauteur moyenne d'1,20 mètres.
- les habitations place de la Briance sont plus basses que cette dernière. Ceci s'explique par les couches successives de revêtement déposées après chaque inondation. Il en est de même pour les maisons situées de part et d'autre de la rue du pont. Cette situation favorise la rétention de l'eau malgré la décrue et amplifie le risque généré par la proximité immédiate de la rivière.

COMMUNE DE SOLIGNAC



ECHELLE: 1 / 10 000 ème
Ménai 322



COMMUNE DU VIGEN

La Briance

2NA(UL)

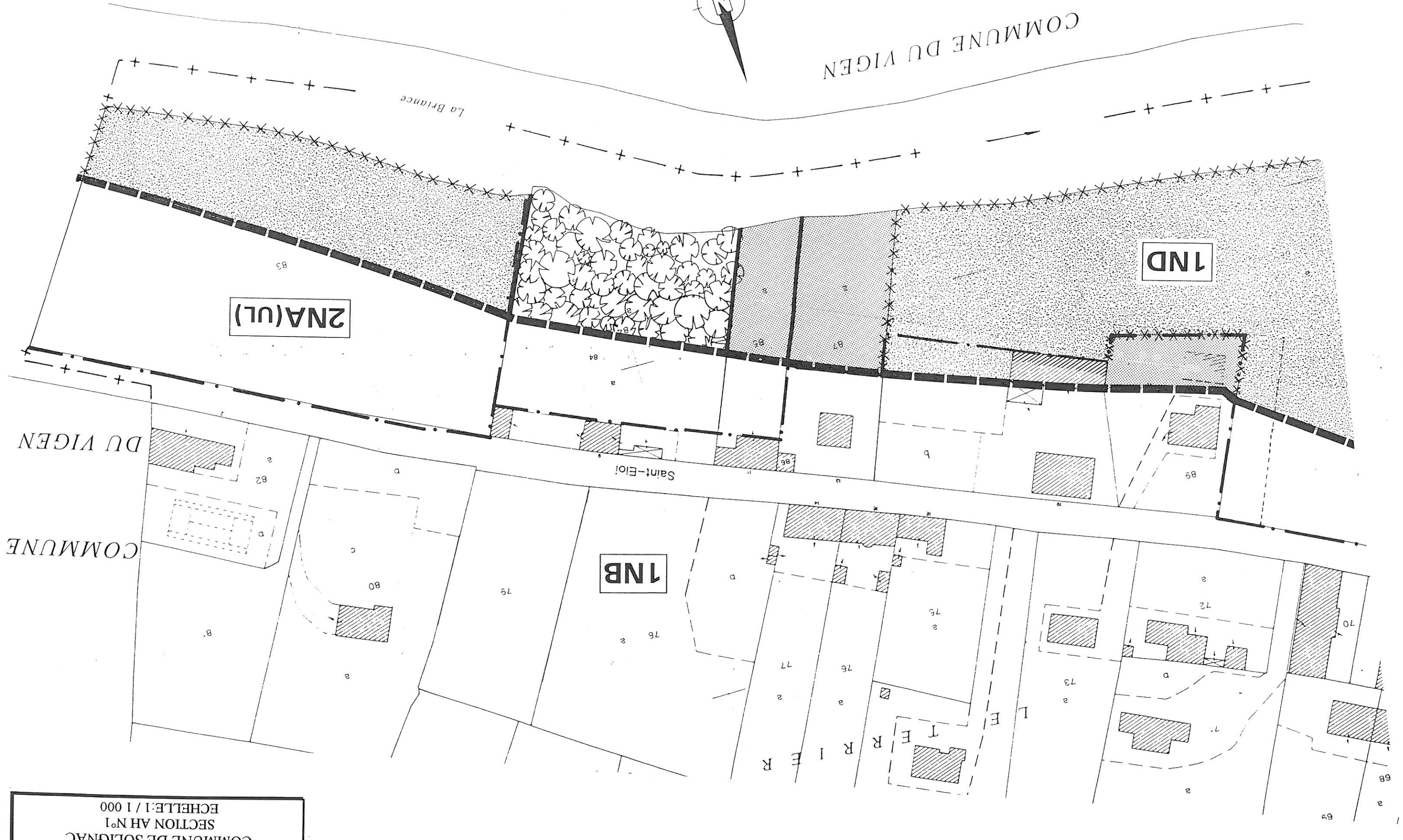
1ND

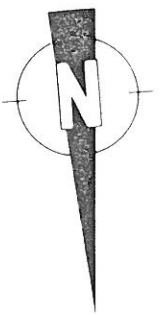
Saint-Eloi

1NB

COMMUNE DE SOIGNAC
SECTION AH N°1
ECHELLE: 1 / 1 000

COMMUNE
DU VIGEN





COMMUNE DU VIGEN

Briance

18

Ruisseau

DES

SARRAZIN

IND

97

LES LOMBARDS

225m

DES

LOMBARD

Saint-Michel

Rue

95

LE TERRIER

Avenue

88

66

67

65

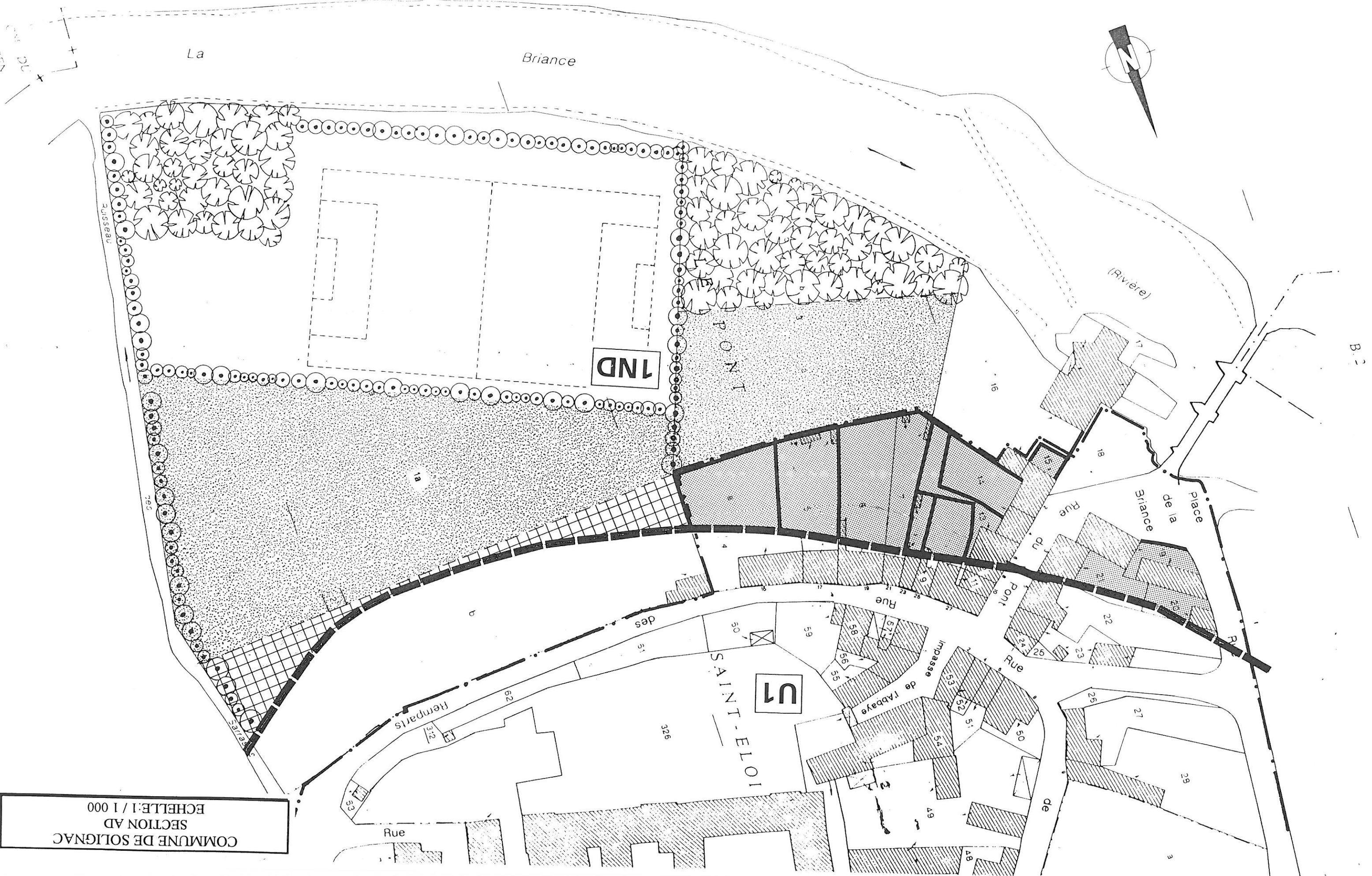
14

13

9

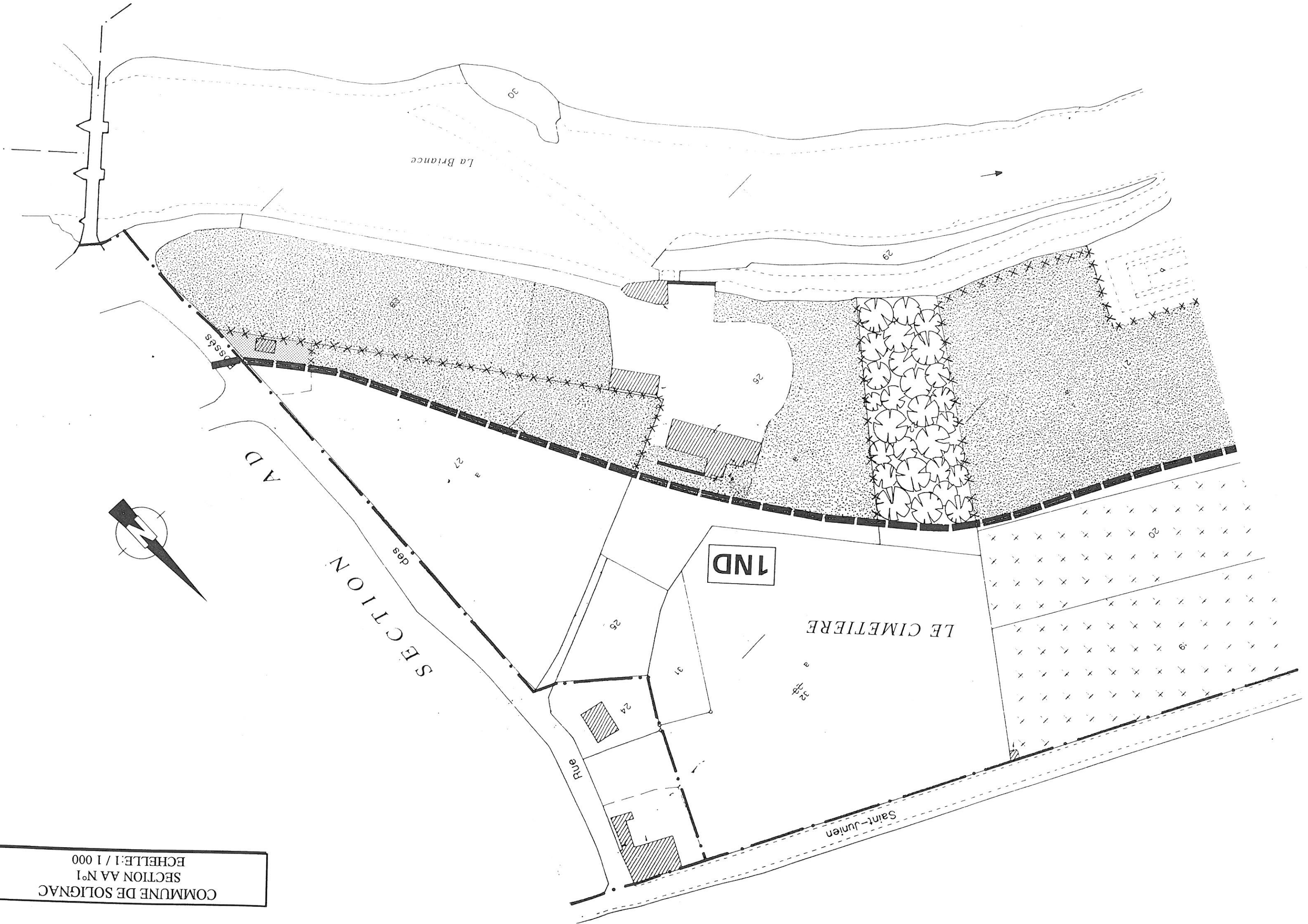
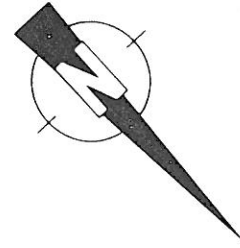
COMMUNE DE SOLIGNAC
SECTION AH N°2
ECHELLE: 1 / 1 000

COMMUNE DE SOIGNAC
SECTION AD
ECHELLE: 1 / 1 000



B. 2

COMMUNE DE SOIGNAC
SECTION A N°1
ECHELLE: 1 / 1 000



La Briance

dsfs

A D

SECTION des

Rue

Saint-Junten

IND

LE CIMETIERE

30

28

25

27

26

24

31

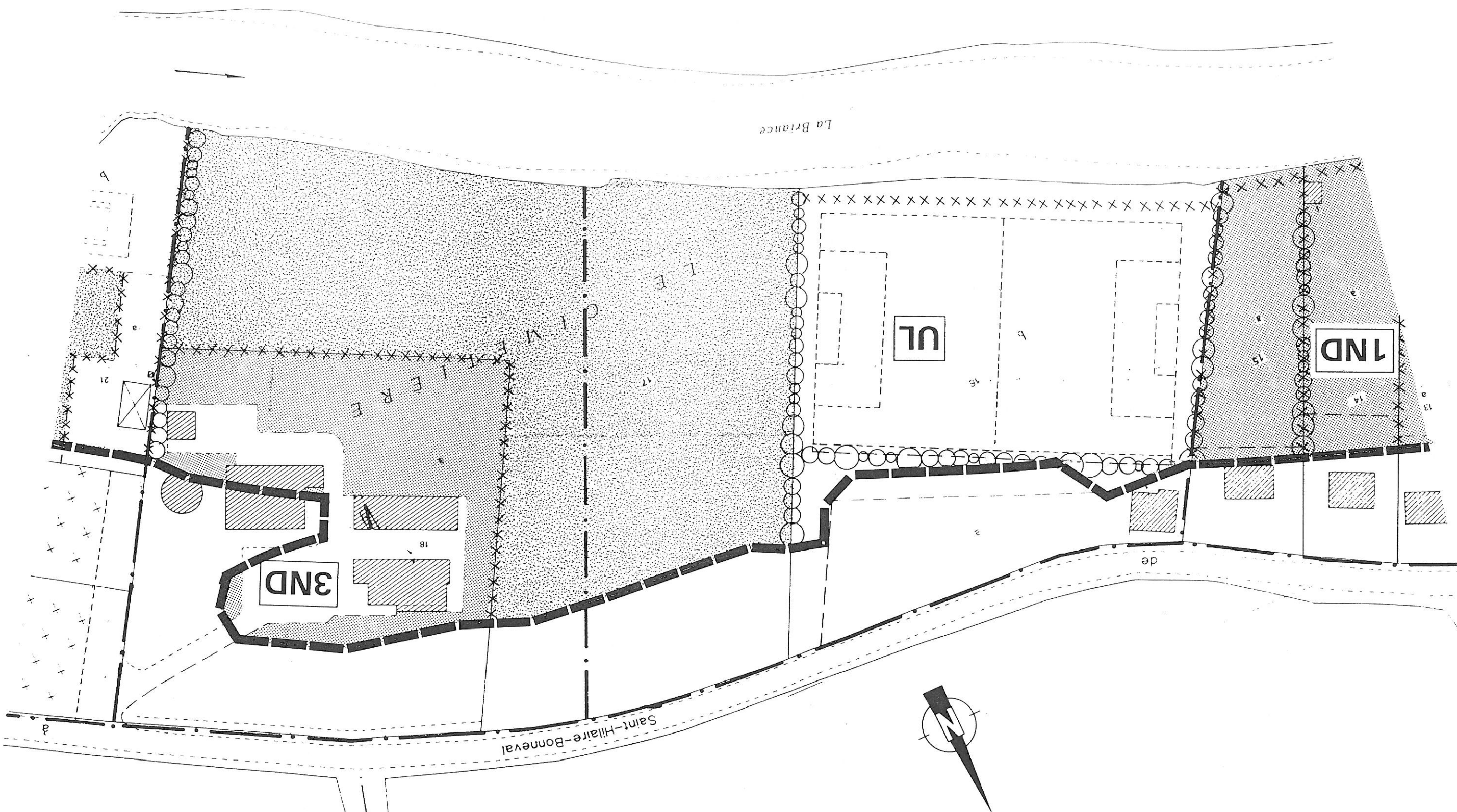
20

19

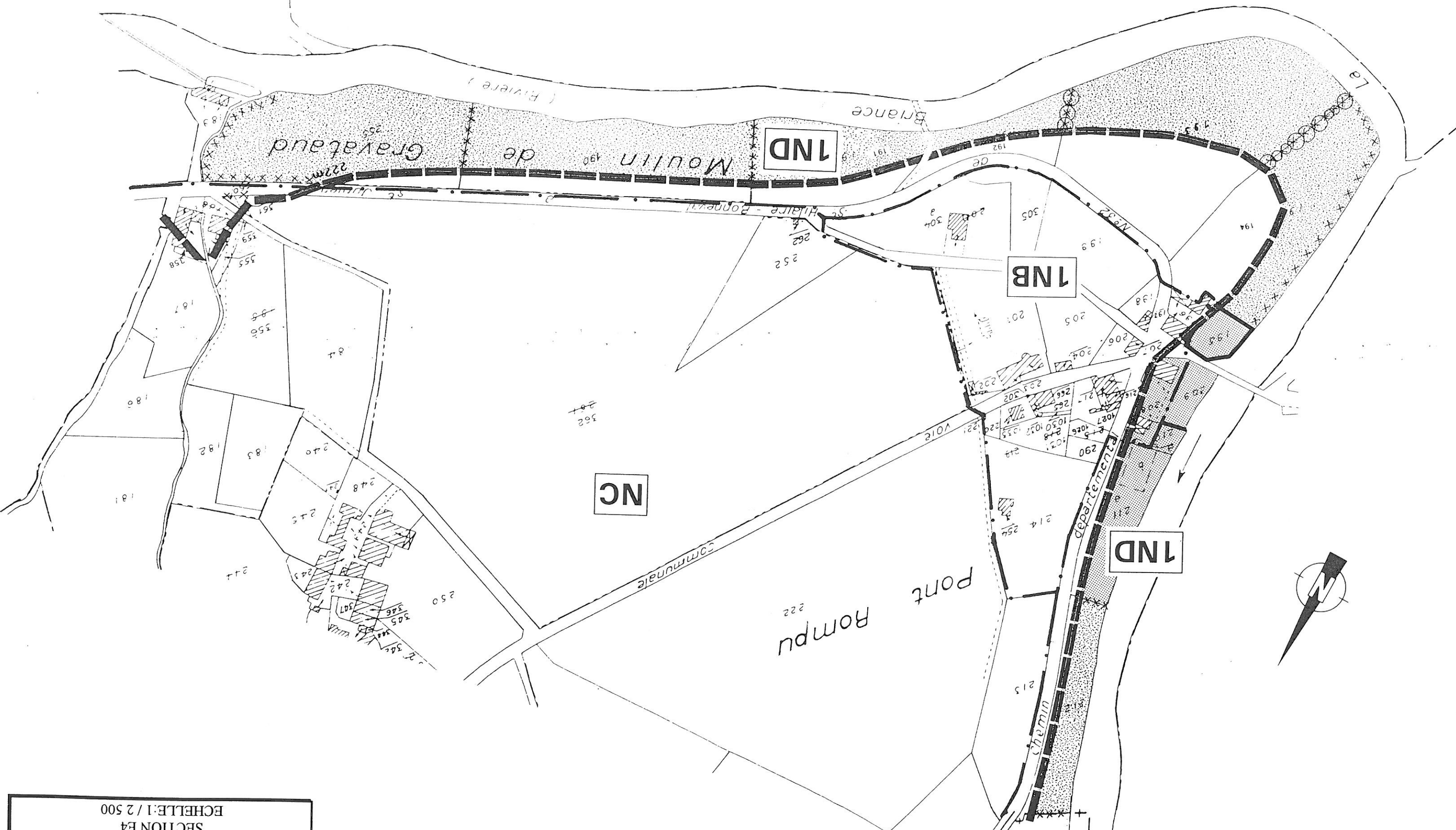
29

21

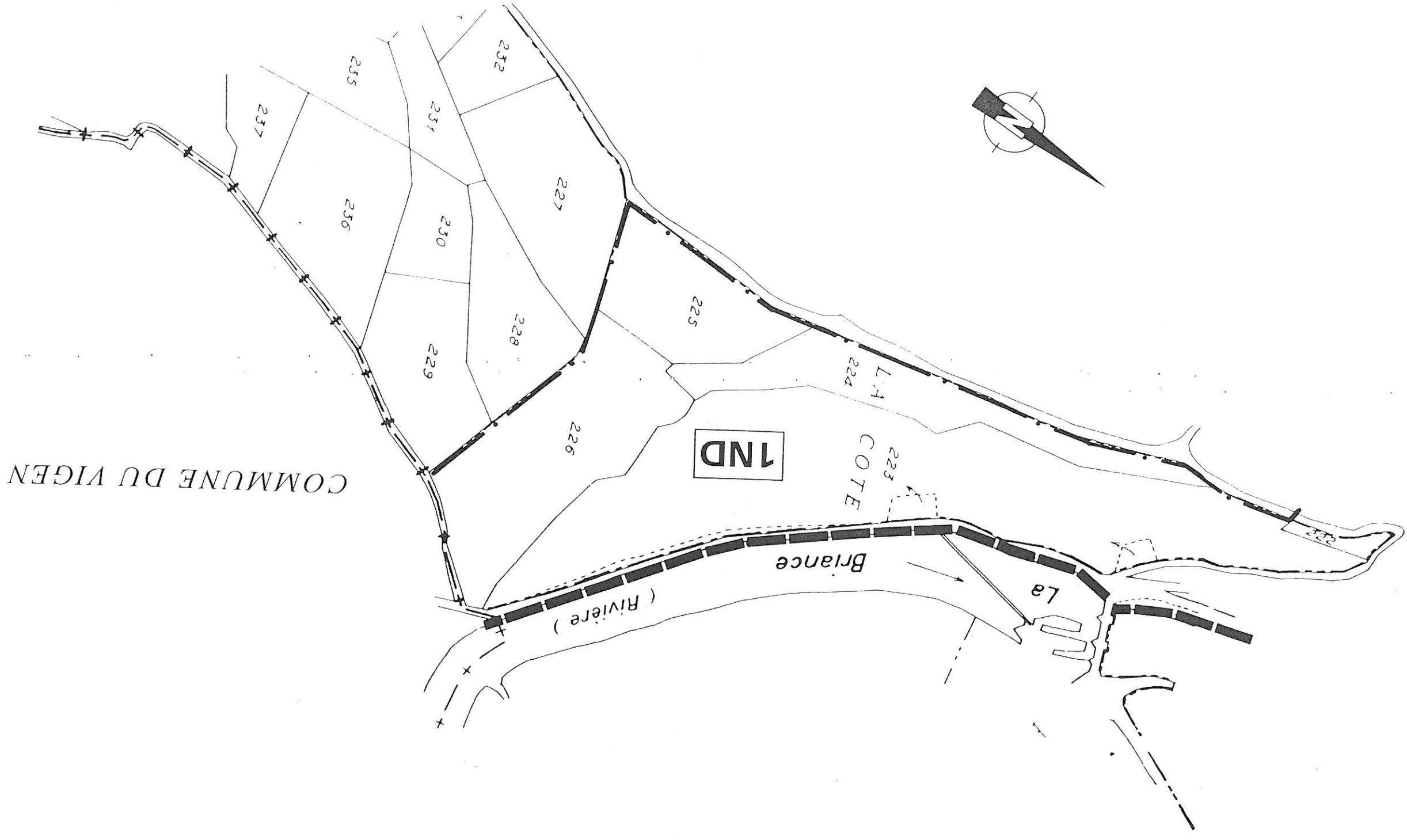
COMMUNE DE SOLIGNAC
SECTION AA N°2
ECHELLE: 1 / 1 000



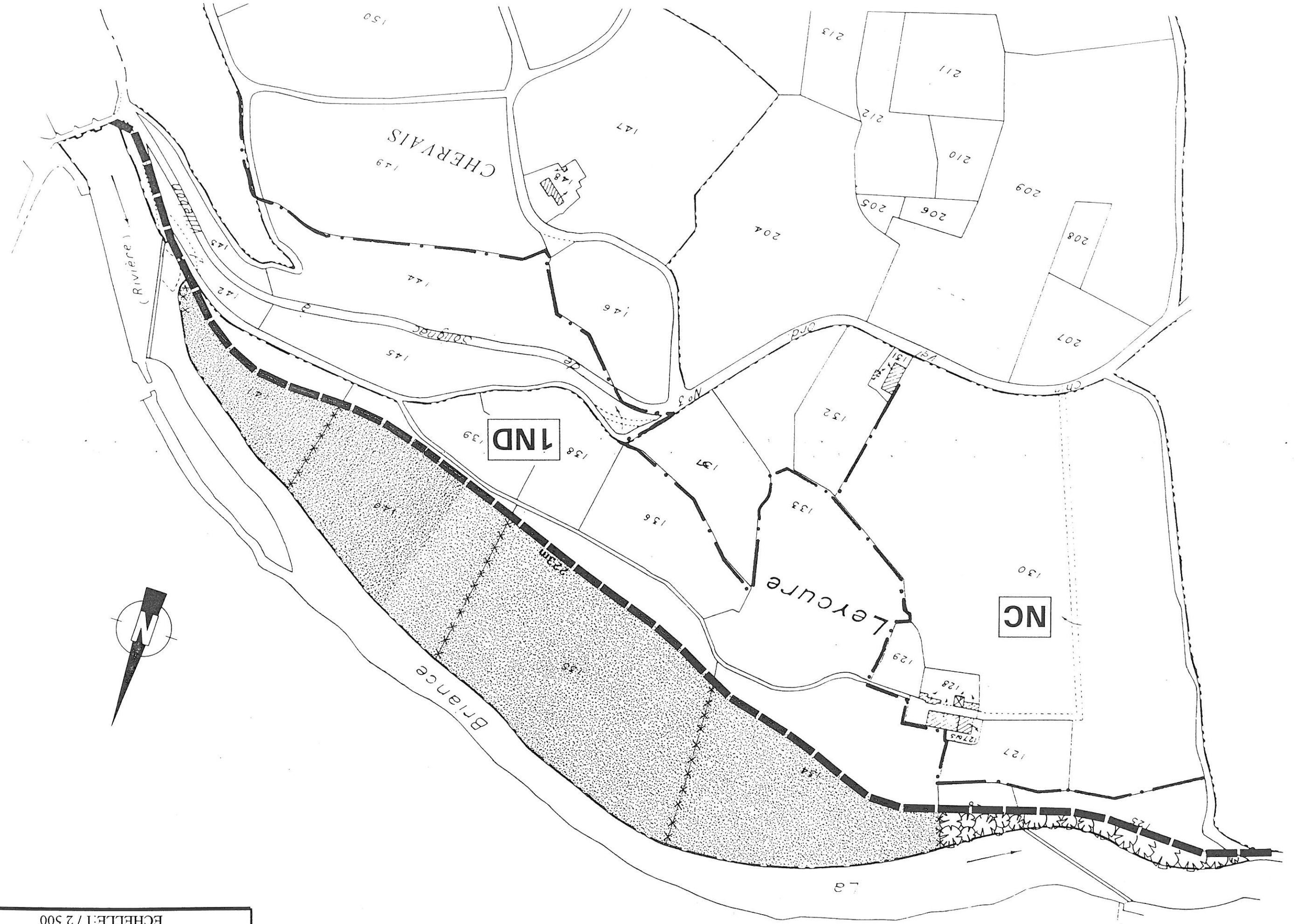
COMMUNE DE CONDAT SUR VIENNE



COMMUNE DE SOIGNAC
SECTION E4
EHELLE: 1 / 2 500

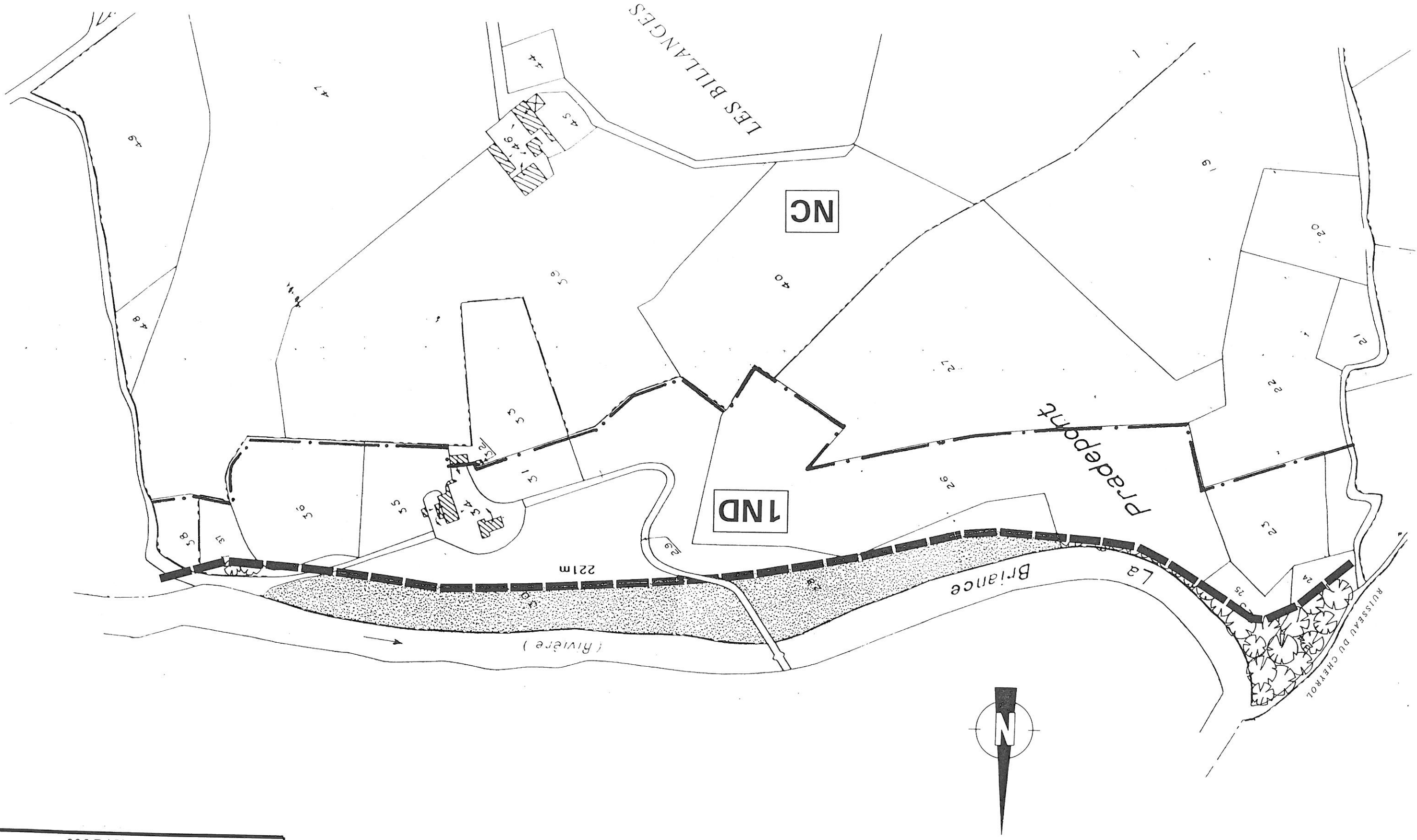


COMMUNE DE SOIGNAC
SECTION B3
ECHELLE: 1 / 2 500

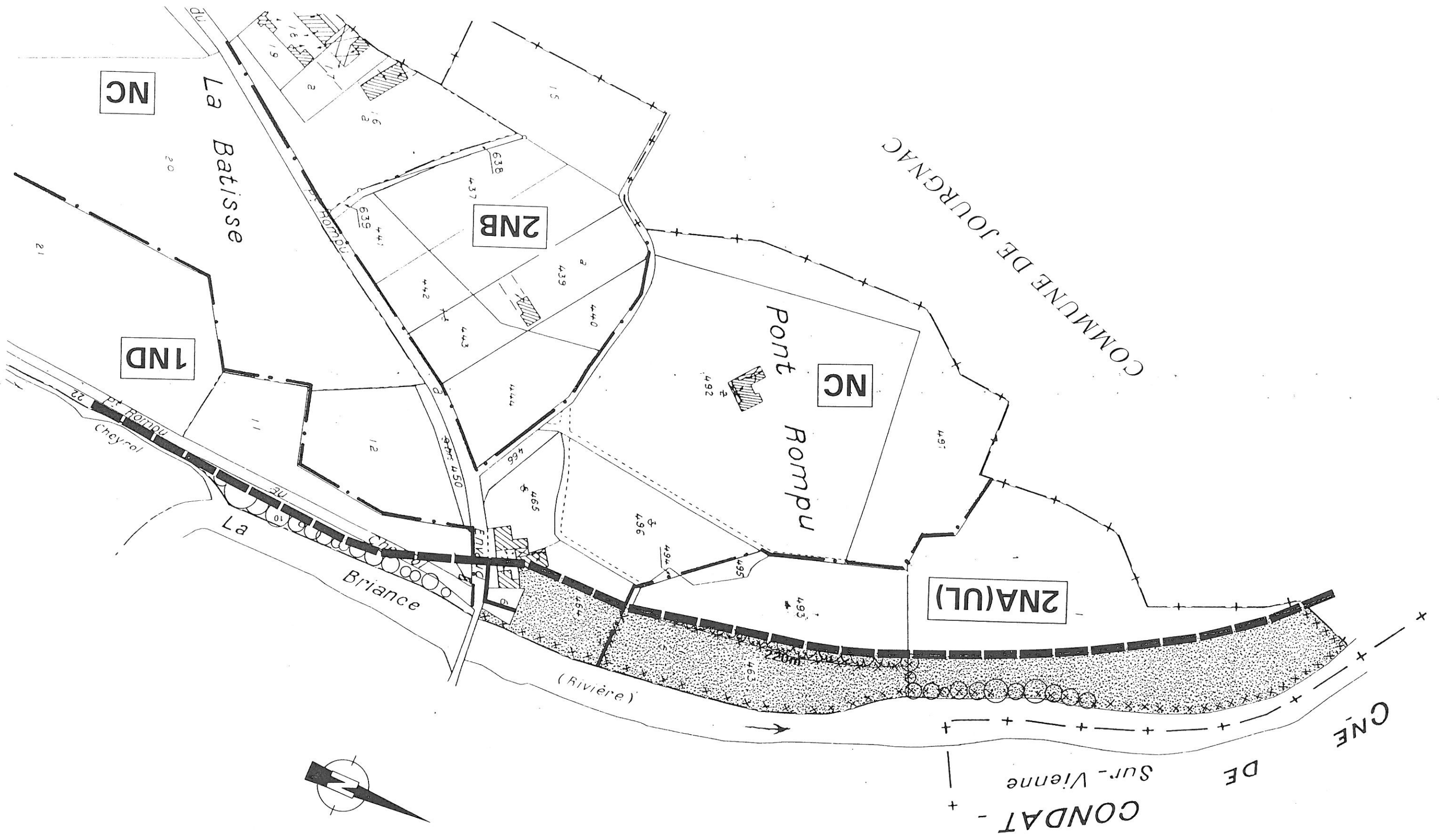
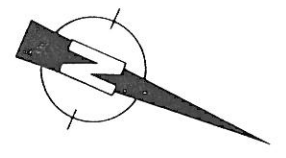


COMMUNE DE SOLIGNAC
SECTION B2
ECHELLE: 1 / 2 500

COMMUNE DE SOIGNAC
SECTION B1
ECHELLE: 1 / 2 500



COMMUNE DE SOLIGNAC
SECTION D1
ECHELLE : 1 / 2 500



CONDAT -
DE
Sur-Vienne
GNE